



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23.04.2020

## RENAULT TRUCKS PRÉPARE LA REPRISE PROGRESSIVE ET SÉCURISÉE DE SES USINES EN FRANCE

Désinfection des engins, postes et outils de travail, port de masques, gants et sur-blouses, gestes barrières, distanciation sociale, organisation de la circulation dans tous les lieux communs, ... Alors que la production est interrompue depuis le 18 mars, Renault Trucks se prépare à une reprise lente et sécurisée de l'activité de ses usines en suivant toujours la même ligne de conduite : protéger la santé et la sécurité de ses salariés.

Depuis le début du confinement et malgré l'interruption temporaire de la production, Renault Trucks a continué à servir ses clients autant qu'il était possible, en maintenant notamment l'approvisionnement en pièces de rechange et la réparation des camions, activités essentielles pour assurer la continuité des services vitaux de la société, tels que l'acheminement des biens de première nécessité, médicaments et nourriture.

Cependant, si une partie des salariés a poursuivi son activité, les services de production, commerciaux et de R&D sont à l'arrêt et la grande majorité des employés est en activité partielle depuis près d'un mois.

Pour Renault Trucks en France, un accord vient d'être signé unanimement par les organisations syndicales pour assurer une indemnisation équitable des salariés en activité partielle.

Applicable jusqu'au 3 juillet 2020, il a été mis en place, grâce à une solidarité des cadres et une contribution supplémentaire de l'entreprise, pour gommer les disparités d'indemnisation entre les différentes catégories de salariés, issues des dispositions légales et de la convention collective de la Métallurgie, et pour aligner la rémunération de l'ensemble des salariés à 92% de leur rémunération nette habituelle.

« Cet accord permet de traiter de façon équitable l'ensemble des salariés pendant cette période de crise inédite. Il offre à chaque salarié qui le souhaiterait, d'approcher 100% de sa rémunération à travers la valorisation de jours de congés, tout en préservant l'avenir de l'entreprise, souligne Bruno Blin, président de Renault Trucks. A la contribution solidaire des salariés s'ajoute celle de l'entreprise à hauteur de 8% de la masse salariale ».

Dans l'optique du redémarrage de ses activités, Renault Trucks prépare une remise en route progressive de ses usines en France, en commençant dès le 22 avril 2020, par l'usine Moteurs de Vénissieux. Les autres sites de production de Renault Trucks, et notamment les usines d'assemblage de Bourg-en-Bresse et de Blainville-sur-Orne devraient redémarrer au cours des semaines suivantes. La reprise d'activité industrielle est prévue, pour l'ensemble des usines, à un rythme très lent par rapport au rythme de production habituel. La montée en cadence sera lente et s'étalera sur plusieurs semaines, en fonction du niveau de demande des clients, de la capacité des fournisseurs à accompagner le constructeur dans cette reprise, et en synchronisation avec les autres usines du groupe Volvo.

La reprise des activités industrielles est conditionnée par la mise en place de protocoles sanitaires renforcés et adaptés à chaque site, en concertation avec les organisations syndicales et les représentants du personnel. Elaborés par les médecins du travail de l'entreprise à partir du parcours précis des salariés du vestiaire jusqu'au poste de travail, ils visent à supprimer tout risque de contact avec le virus.

« La reprise ne se fera que si les conditions sanitaires sont irréprochables. Nous ne ferons pas de compromis. C'est pourquoi nous envisageons une reprise progressive avec une première période pendant laquelle nous allons tester les protocoles sanitaires ainsi que la chaîne des fournisseurs et de la logistique avant d'envisager toute montée en cadence. Il en va de notre responsabilité de soutenir le redémarrage de notre filière industrielle » affirme Bruno Blin.

Quelques exemples de mesures qui seront prises dans les usines Renault Trucks :

- Application des règles de distanciation entre les personnes et des mesures barrières,
- Port de masques alternatifs généralisé,
- Port d'un masque FFP2 avec lunettes ou visière, et gants lorsque la distance d'un mètre ne peut être respectée,
- Maintien des portes ouvertes (sauf portes coupe-feu) pour supprimer les contacts avec les poignées,
- Nettoyage des postes, des outils de travail, des engins logistiques, des vestiaires et des réfectoires,
- Organisation de la circulation dans tous les lieux communs, les vestiaires, les lieux de passage et dans les restaurants d'entreprise avec élargissement de leurs plages horaires d'ouverture et limitation du nombre de personnes présentes au même moment,
- Plan spécifique de remplissage des navettes de transport pour garantir l'espacement des utilisateurs.

Dans les entités commerciales et de recherche et développement, l'entreprise privilégiera le travail à distance pour les salariés qui auront à reprendre leur activité.

En parallèle, la direction de l'entreprise étudie les demandes de ses clients, des concessionnaires, ou de ses partenaires carrossiers et analyse les tendances du marché afin d'ajuster au mieux les cadences de production pour les mois à venir.

### **A propos de Renault Trucks**

Héritier de plus d'un siècle de savoir-faire français du camion, Renault Trucks fournit aux professionnels du transport une gamme de véhicules (de 2,8 à 120 t) et de services adaptés aux métiers de la distribution, de la construction et de la longue distance. Les camions Renault Trucks, robustes, fiables, à la consommation de carburant maîtrisée procurent une productivité accrue et des coûts d'exploitation réduits. Renault Trucks distribue et entretient ses véhicules à travers un réseau de plus de 1 400 points de service dans le monde. La conception et l'assemblage des camions Renault Trucks, ainsi que la production de l'essentiel des composants sont réalisés en France.

Renault Trucks fait partie du groupe Volvo, un des principaux constructeurs mondiaux de camions, autocars et autobus, engins de construction et de moteurs industriels et marins. Le groupe fournit également des solutions complètes de financement et de service. Le Groupe Volvo emploie environ 104 000 personnes, possède des installations de production dans 18 pays et vend ses produits sur plus de 190 marchés. En 2019, les ventes du groupe Volvo représentaient un chiffre d'affaires de 40,5 milliards d'euros (432 milliards de couronnes suédoises). Le groupe Volvo est une entreprise cotée dont le siège social est à Göteborg, Suède. Les actions Volvo sont cotées à la bourse Nasdaq Stockholm.

---

**Pour toute information complémentaire :**  
[www.renault-trucks.com/presse](http://www.renault-trucks.com/presse)

**Anne-Cécile Bénita**  
Tel. +33 (0)6 64 05 13 78  
[anne-cecile.benita@renault-trucks.com](mailto:anne-cecile.benita@renault-trucks.com)

---